

10.11.2021 - 09:25 Uhr

Observatoire des mines : le nombre de victimes a augmenté de 21% en 2020

Genève (ots) -

Publié aujourd'hui, le rapport 2021 de l'Observatoire des mines fait état d'un nombre exceptionnellement élevé, pour la sixième année consécutive, de victimes causées par les mines antipersonnel, les restes explosifs de guerre et les mines improvisées : 7'073 victimes en 2020, dont 80% de civils. Alors que va se tenir à La Haye du 15 au 19 novembre la conférence annuelle du Traité d'interdiction des mines, Handicap International, qui a reçu le prix Nobel de la paix avec d'autres organisations pour sa lutte contre les mines, appelle les États à mettre fin à l'utilisation de ces armes barbares.

[Télécharger le rapport 2021 de l'Observatoire des mines.](#) (en anglais)

Un nombre élevé de victimes pour la 6ème année consécutive

Le rapport 2021 de l'Observatoire des mines mesure l'impact du traité d'Ottawa, qui interdit l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des mines antipersonnel pour l'année 2020, avec des informations allant jusqu'en octobre 2021 lorsque cela est possible.

Le rapport révèle que le nombre de nouvelles victimes de mines et de restes explosifs de guerre a atteint 7'073 en 2020 et reste élevé pour la 6ème année consécutive (5'853 victimes en 2019, 6'901 en 2018, 7'267 en 2017, 9'440 en 2016 et 6'972 en 2015). En 2020 on comptait 19 victimes par jour, 80% des personnes tuées ou blessées sont des civils dont 1'872 enfants. L'Observatoire souligne que les victimes dans de nombreux États et régions n'ont pas pu être comptabilisées, ce qui signifie que le nombre réel de victimes est probablement beaucoup plus élevé.

Mines improvisées et nouvelles utilisations de mines antipersonnel

L'Observatoire des mines confirme de nouvelles utilisations de mines antipersonnel par les forces gouvernementales au Myanmar entre juin 2020 et octobre 2021. Pendant cette même période, des groupes armés non étatiques ont également utilisé des mines dans au moins six pays : Afghanistan, Colombie, Inde, Myanmar, Nigeria et Pakistan. L'Observatoire rapporte également des allégations pas encore confirmées d'utilisation de mines par des groupes armés non étatiques au Cameroun, en Égypte, au Niger, aux Philippines, en Thaïlande, en Tunisie et au Venezuela. C'est en Syrie (2'729) et en Afghanistan (1'474) que sont comptabilisés le plus grand nombre d'incidents liés à ces armes barbares.

" Bien qu'elles soient principalement utilisées par des groupes armés non étatiques, les mines improvisées entrent dans le champ d'application du Traité d'Ottawa et de son interdiction d'utiliser toute arme frappant sans discrimination. Il est possible de dialoguer avec certains groupes armés non étatiques pour les convaincre d'abandonner ces pratiques et de s'engager à respecter le traité. Le déminage - qui est une obligation du Traité d'Ottawa - est aussi un moyen d'empêcher ces groupes d'avoir accès aux armes et aux munitions, car de nombreuses mines improvisées sont fabriquées à partir d'explosifs éliminés ou de restes d'explosifs ", explique Daniel Suda-Lang, Directeur de Handicap International Suisse.

Contact:

Marie Bro
Handicap International Suisse
Responsable communication et média
Avenue de la Paix 11 - 1202 Genève
078 729 43 30
m.bro@hi.org
www.handicap-international.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052779/100880835> abgerufen werden.